



# Info Carpiste N°30 Février 2013





# CALENDRIER D'ACTIVITES 2013

**5 Janvier** : Assemblée générale du club à 17 h suivi d'un repas.

**26 Janvier** : Assemblée générale du Gardon Forézien à 16 h salle des fêtes d'Andrézieux-Bouthéon.

**2 Mars** : Nettoyage des berges du barrage de Grangent avec le collectif des clubs carpistes de la Loire. RDV à 8H à la base nautique de St Victor.

**6 Avril** : Nettoyage de berges des bords de Loire et des étangs d'Andrézieux-Bouthéon en collaboration avec la municipalité.

**12 au 14 Avril** : 1<sup>o</sup> manche du Challenge Club - Etang Sograma et Nouvel étang.

**3 au 5 Mai** : Match contre l'équipe de France – Etang Sograma et Nouvel étang.

**31 Mai au 2 Juin** : Sortie club – lieu à définir.

**3 Août** : Préparatifs du 26<sup>ème</sup> enduro – Nettoyage des étangs et installation

**4 au 8 Août** : 26<sup>ème</sup> enduro de la carpe (*présence indispensable des membres*).

**20 au 22 Septembre** : 2<sup>ème</sup> manche du Challenge club - Etang Sograma et Nouvel Etang.

**18 au 20 Octobre** : Sortie club – lieu à définir.

**16 Novembre** : Pêche aux étangs d'Andrézieux avec casse croûte.

# BONNE SAISON

# **REGLEMENT INTERNE DU REGLEMENT INTERNE CLUB CARPISTE 42**

- ① Toute carpe sera remise à l'eau dans les meilleures conditions, pour cela le matelas de réception est obligatoire (si nécessaire le sac à carpe). Inutile de préciser que le **NO-KILL EST IMPERATIF**.
- ② **Respecter l'environnement** est primordial, laisser le poste de pêche dans l'état où vous l'avez trouvé en arrivant sur les lieux de pêche, voir même plus propre car il n'y a pas de honte à ramasser les ordures qui ne nous appartiennent pas (mégots, bouteilles...)
- ③ Respecter la réglementation sur la pêche afin de pérenniser nos acquis (notamment la pêche de nuit)
- ④ Tout membre doit de sentir imprégné de l'esprit du club, il doit parler au nom du club carpiste 42, il faut donc **éviter les querelles inutiles avec les autres pêcheurs au bord de l'eau**.
- ⑤ Autre point important, **tous les adhérents doivent s'investir** au sein du club, c'est à dire :
  - présence au réunion et participation aux manifestations organisées par le club (au bout de **2 absences non justifiées** le membre se verra **exclu** du club)
  - participation obligatoire à l'organisation de l'enduro annuel (en cas d'absence non justifié, le membre se verra exclu du club)
- ⑥ Après de nombreuses années d'existence, le **club carpiste 42** s'est forgé une image de **gens passionnés, respectueux et ouverts** à des coopérations avec d'autres clubs défendant les même valeurs que nous. Image que nous tenons absolument à conserver, d'autant que nous la devons à vous tous, d'ailleurs nous vous en sommes reconnaissant, merci.

Le bureau

**CLUB CARPISTE 42**  
**ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON**



**ASSOCIATION AGREEE  
GARDON FOREZIEEN – TRUITE BONSONNAISE  
POUR LA PECHE  
et LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE  
Fondée en 1954**

<http://perso.wanadoo.fr/legardonforezien>

**REGLEMENTATION DE LA PECHE DE NUIT DE LA CARPE SUR  
LES TROIS ETANGS D'ANDREZIEUX-BOUTHEON**

Etant donné les avantages que nous offrent la mairie d'ANDREZIEUX-BOUTHEON et l'AAPPMA du Gardon Forézien, la section carpe (club carpiste 42) et les gardes chargés de la police de la pêche du Gardon Forézien seront intransigeants du non respect du règlement.

Toutes décisions d'exclusion ou autres sanctions seront irrémédiables et sans appel.

**REGLEMENT**

**ARTICLE 1** : La section carpe du Gardon Forézien (Club carpiste 42 d'Andrézieux-Bouthéon) conserve pour les pêches de nuit l'étang SOGRAMA.

**ARTICLE 2** : Les carpestes indépendants, à condition qu'ils soient titulaire de la carte de pêche de l'AAPPMA du **Gardon Forézien-la Truite Bonsonnaise** **uniquement**, pourront effectuer des pêches de nuit dans l'étang à Brochets et le nouvel étang.

**ARTICLE 3** : La pêche est réservé uniquement à la carpe en "NO KILL". Le tapis de réception et la tente de pêche kaki "BIWY" sont **obligatoires**.

**ARTICLE 4** : Les dépôts d'ordures, les feux sauvages sont strictement **INTERDIT** ainsi que toutes dégradations des arbres, plantations et installations diverses...

**ARTICLE 5** : Les véhicules seront **impérativement** rentrés dans le parc à la tombée de la nuit et sorties avant 8 heures, le matin, sous la responsabilité des membres du conseil du club carpiste 42. Le stationnement des véhicules se fera uniquement sur les allées du parc et non sur les pelouses sauf cas exceptionnel ou le véhicule doit resté en vue du propriétaire. (situation à juger par soit même et contrôlé par les membres du conseil du club carpiste 42).

**ARTICLE 6** : La surveillance et les sanctions si nécessaire au cours de ces manifestations nocturnes seront assurées par :

- Les membres du conseil du Club Carpiste 42
- Les Gardes du Gardon Forézien
- Les Gardiens de la Police Municipale
- La gendarmerie

**ARTICLE 7** : En aucun cas, **le Club Carpiste 42, le Gardon Forézien ainsi que la mairie d'ANDREZIEUX-BOUTHEON** ne pourraient être tenus responsable d'éventuels dommages, vols ou préjudices subis durant les diverses manifestations.

**ARTICLE 8** : Les pêches de nuit auront lieu du **samedi au dimanche**. **Les pêches de nuit seront fermées pendant le mois précédent l'enduro de la carpe**. (Enduro du 15 Août)

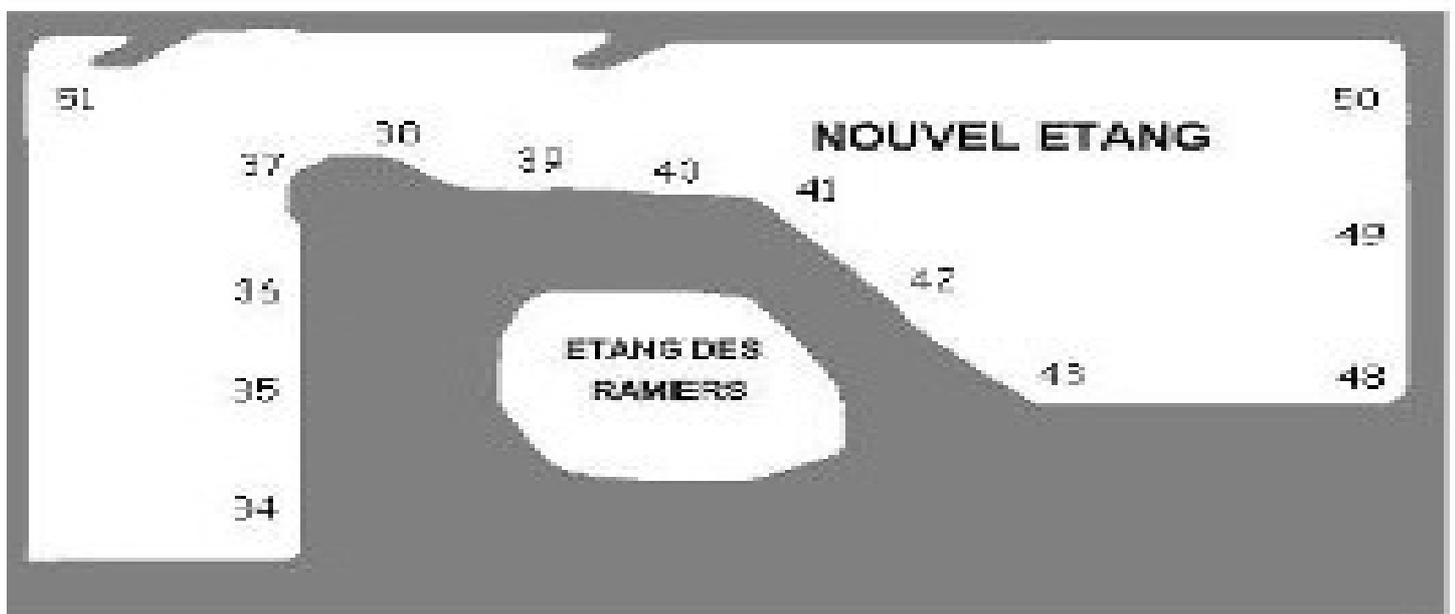
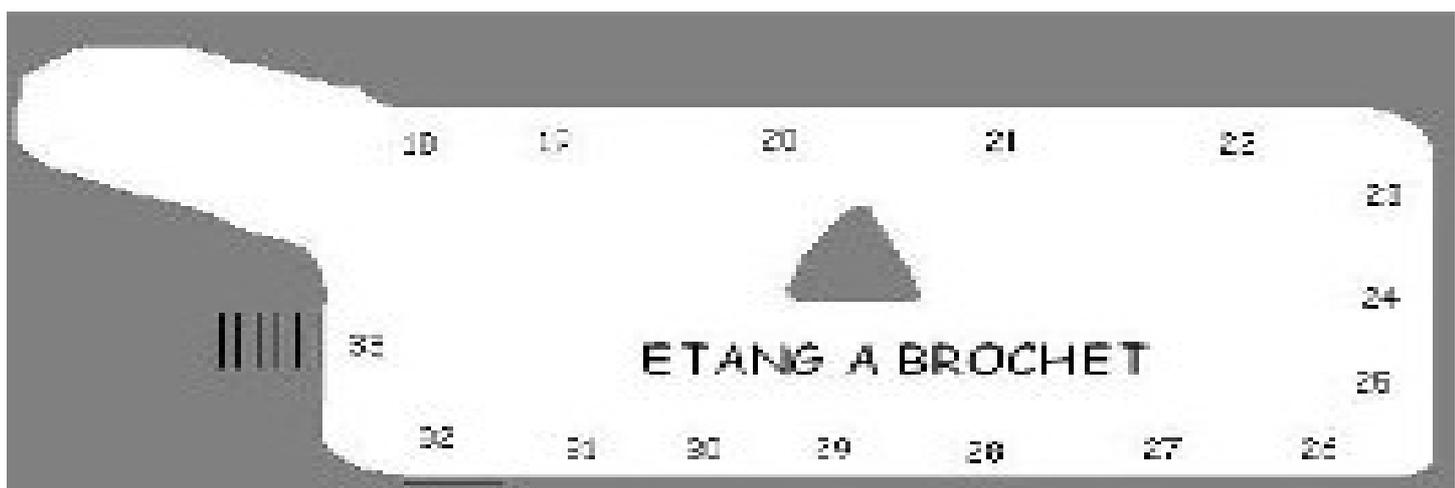
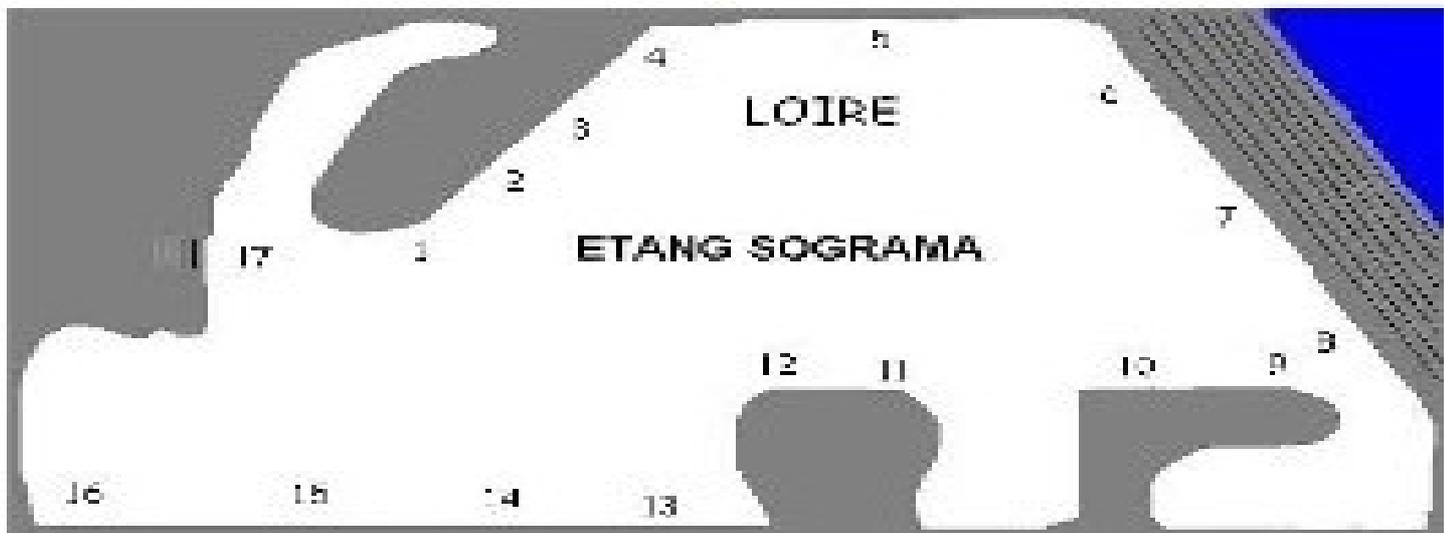
**ARTICLE 9** : Il faut **impérativement réserver son poste à l'avance auprès du garde pêche Monsieur Daniel Bourrat au 06 81 93 39 73**, les lundi et mardi de 19h00 à 20h00 **uniquement**

**LE VICE-PRESIDENT  
DU GARDON FOREZIEEN**

**LE PRESIDENT  
DU C.C.42**

**LA MAIRIE  
D'ANDREZIEUX-BOUTHEON**

# N° des postes pour réservation pêche de nuit



# Une fin de saison en apothéose:

# Une fin de saison en apothéose:

**Samedi 24 Novembre 2012 , il est 7hr30 et je pars de mon domicile direction le plan d'eau près de chez moi ou je vais pêcher sporadiquement depuis 2008. Je sais que quelques beaux poissons nagent las bas mais je suis loin de me douter que la journée s'annonce magnifique.**

J'ai amorcé en petite quantité toute la semaine à la hot demon (300 grammes par jour en moyenne). Le spot est assez large près de la cassure du lit de l'ancienne rivière. Le temps a été stable toute la semaine et une importante dégradation est annoncée dans 2 jours. Les conditions sont optimales mais ici plus qu'ailleurs, la pêche est dure et les cartons quasi inexistant.

8hr, les cannes sont en place et je contemple l'eau à la recherche de la moindre activité. 9hr, le premier départ survient et celui-ci est brutal. Je saisi la canne mais le contact est rompu directement. Mon bas de ligne fluorocarbonne en 30% est trop fragile pour ce plan d'eau, je le remplace donc par un fluoro 38% sur mes 2 cannes.

La leçon est retenu et à 9hr30 le détecteur siffle à nouveau, cela est de bonne augure et il m'est rarement arrivé de faire 2 départs aussi rapproché sur ce plan d'eau surtout en relançant mes 2 cannes. Une petite miroir me rend visite. Elle repartira à l'eau sans pose photo car je veux vite replacer ma canne.

11hr, départ franc mais le combat se solde vite par une décroche, je vérifie mon hameçon, il est Nickel. Encore un peu d'attente et à 12hr30, une jolie comune vient me rendre visite suite à un combat digne de ce nom. Ma pêche est déjà faite connaissant le plan d'eau.

Mais  $\frac{3}{4}$  d'heures après, un départ me fait décoller la canne du pique... Je prends contact et le fish rush. Je lui laisse prendre un peu de fils mais une bouée pour modélisme me force à brider par la suite. Je lui ai laissé trop de mou et le poisson se rapproche dangereusement de l'obstacle. Soudain celle-ci se met à ce balancé de gauche à droite. Je n'ai pas le droit à l'erreur et je bride un maximum. Il m'est déjà arriver de perdre des poissons ici et cela m'énerve grave. Le poisson décide de bouger, ma bannière se dirige enfin sur la droite libérant ainsi la bouée mais je ne relâche pas la pression sous l'adrénaline du combat. Je suis en waders au milieu de l'eau et le poisson se rend.

Le temps d'aller chercher l'épuisette sur la berge, celui-ci repart pour 5 minutes de combats en essayant de ce prendre dans ma seconde ligne. Finalement, l'épuisette aura raison de lui. Quel combat !!!



Un coup d'œil rapide sur l'épuisette me fait apercevoir cette masse. Au moment de la soulever, je comprends de suite que je viens de faire un joli poisson... Elles a une envergure impressionnante. Une fois pesé, j'appelle mes collègues qui viendront rapidement pour une séance photo digne de ce nom. Au moment de la relâche, je me promet que je referais à nouveau ce superbe poisson.

Mes collègues resterons ensuite avec moi pour profiter de cette journée ou tout est surdimensionné. En effet je ferais encore 3 départs pour 2 poissons dont une belle miroir à la tombée de la nuit.



Je ne sais pas ce qui est le plus remarquable, 8 départs en 9 heures de pêche sur ce plan d'eau difficile ou bien cette magnifique carpe qui est venue me rendre visite. La pêche apporte son lot d'émotion et pour moi c'est noel avant l'heure.

Bonne saison 2013, Mic